



Bruxelles, le 19 novembre 2015  
(OR. fr)

14336/15

**CORDROGUE 91**

**NOTE**

---

Origine: Présidence française du Groupe de Dublin  
Destinataire: Groupe de Dublin  
Objet: Situation régionale en Afghanistan et au Pakistan

---

**I. Lieu et date des réunions des mini-groupes**

La France est chargée de la présidence régionale du groupe de Dublin pour l'Afghanistan et le Pakistan.

Au Pakistan, un séminaire régional de l'ONUDC contre le trafic de stupéfiant a été organisé par l'ONUDC à Islamabad les 27 et 28 janvier 2015. Le mini-groupe de Dublin s'est ensuite réuni à deux reprises, les 26 mars et 14 octobre 2015 à Islamabad, dans les locaux de l'ambassade de France.

En Afghanistan, le mini-groupe de Dublin s'est réuni le 11 juin 2015 dans les locaux de l'ambassade de France pour rencontrer Mme Salamat Azimi, nouvelle Ministre en charge de la lutte contre les stupéfiants, accompagnée des principaux responsables de son Ministère. Cette rencontre a permis à Mme Azimi de présenter les priorités de son action dans le cadre de son plan à cent jours et, à plus long terme, la stratégie globale de son Ministère. La discussion a aussi porté sur l'aide attendue de la communauté internationale.

L'ambassadeur du Japon à Kaboul a également organisé, le 21 juillet, un dîner en l'honneur de Mme Salamat Azimi, auquel ont été conviés les Ministres de l'agriculture et du développement rural ainsi que les Vice-Ministres de l'Intérieur et de la Santé. Du côté des donateurs étaient présents l'ambassadeur des Etats-Unis et l'ambassadeur de France en tant que président du mini-groupe de Dublin, ainsi que le représentant de l'ONUDC.

Le mini-groupe de Kaboul prévoit de se réunir à nouveau fin 2015 ou début 2016 en présence de Mme Salamat Azimi, afin d'obtenir des précisions sur la stratégie ministérielle afghane dont les grandes lignes ont été présentées par le Chief Executive Abdullah Abdullah en marge de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

## **II. Travaux des mini-groupes**

### **a. Situation régionale au regard de la production de stupéfiants**

La situation régionale en matière de drogue dans la région a fait l'objet de deux rapports de l'ONUDC : celui publié en juin 2015 sur le trafic d'héroïne par la route sud ([https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Afghan\\_opiate\\_trafficking\\_southern\\_route\\_web.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Afghan_opiate_trafficking_southern_route_web.pdf)) a été complété le 14 octobre dernier par le rapport annuel sur la production d'opium en Afghanistan ([https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/Afg\\_Executive\\_summary\\_2015\\_final.pdf](https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/Afg_Executive_summary_2015_final.pdf)).

L'Afghanistan reste le premier producteur mondial d'opium, et le Pakistan, qui a été déclaré « poppy free » (sans zones de culture de pavot), reste une importante région de transit pour la production afghane.

## Cartographie indicative de la route sud du trafic d'héroïne :

(Source : [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Afghan\\_opiate\\_trafficking\\_southern\\_route\\_web.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Studies/Afghan_opiate_trafficking_southern_route_web.pdf))



### **b. Situations nationales en matière de production, de consommation et de trafic de stupéfiants, de précurseur et de blanchiment**

#### **En Afghanistan :**

##### ***Culture du pavot en Afghanistan :***

Le panorama de la culture du pavot en Afghanistan correspond à une diversité de situations en Afghanistan, où coexistent production industrielle en monoculture, entièrement contrôlée par les organisations criminelles liées aux mouvements insurrectionnels (talibans), dans le Helmand par exemple, et culture "accessoire", par exemple pour marquer la séparation de parcelles de coton, qui apporte aux agriculteurs un complément d'autant bienvenu que l'opium se conserve bien, permettant de contrer les aléas économiques des cultures licites.

Dans ce contexte, la répartition géographique des cultures de pavot évolue peu. En 2015, les terres dédiées à la production d’opium se trouvent toujours essentiellement dans le Sud (66% de la superficie totale, contre 67% en 2014) et l’Ouest (24% contre 22%). Le Helmand reste de loin la principale province abritant des cultures de pavot, avec 86 443 hectares, soit près de la moitié du total. Les parts relatives de l’Est (7% du total en 2015 contre 9% en 2014) et du Nord-Ouest (2%, stable d’une année sur l’autre), évoluent peu au regard du total. Les surfaces cultivées du Centre et du Nord s’accroissent fortement en valeur absolue mais restent peu importantes au niveau national (0,2% du total en 2015 contre 0,1% en 2014 pour le Centre et 1% contre 0,3% pour le Nord).

En 2015, les campagnes d’éradication ont connu une forte hausse (+40% de surfaces cultivées détruites, avec 3760 hectares), mais leur effet reste modeste et la campagne n’a touché que 2% du total des terres ensemencées en pavot.

Plus concentrées qu’en 2014, les éradications ont été conduites dans 12 provinces (contre 17 en 2014), afin de se centrer sur les régions fortement productrices. 1747 hectares de champs de pavot, soit près de la moitié du total national, ont ainsi été éradiqués dans la seule province du Helmand (+122% par rapport à 2014). Au total, l’ONUDC fait état d’une baisse de 19% des surfaces cultivées en pavot entre 2014 et 2015. Mais cette première baisse des superficies cultivées observée depuis 2009 ne doit pas faire oublier que 2015 reste la 4<sup>ème</sup> année pour la superficie agricole dédiée à la production de pavot. Le nombre de provinces poppy-free (ayant moins de 100 hectares cultivés) passe de 15 à 14, la province de Balkh (Mazar-e-Charif) ayant dépassé le seuil.

L’ONUDC évoque également un changement méthodologique qui pourrait, en partie, expliquer la hausse des éradications en 2015. La technologie d’observation satellitaire ayant évolué, elle offre la possibilité d’une identification plus discriminante des parcelles, réduisant en conséquence l’évaluation des surfaces plantées en pavot. L’impact de ce facteur n’est néanmoins pas encore connu avec précision et devrait faire l’objet d’une évaluation à part, diffusée dans le prochain rapport complet de l’ONUDC.

La campagne d'éradication 2015 a également été moins meurtrière que celle de 2014. Cinq membres des forces de sécurité afghanes ont été tués et 18 blessés, contre 13 morts et 26 blessés en 2014. Ceci s'explique par une meilleure coordination entre le Ministère chargé de la lutte contre les stupéfiants et le Ministère de la Défense. Les campagnes d'éradication dans le Helmand et le Kandahar ont ainsi été conduites dans la proximité immédiate des opérations militaires, accroissant la protection des agents en charge de l'éradication.

### ***Production d'opium en Afghanistan :***

Calquée sur la cartographie des cultures, la répartition géographique de la production fait apparaître que l'essentiel reste concentré dans le Sud (58% du total en 2015 contre 69% en 2014), en dépit de l'effondrement du rendement à l'hectare (-45% entre 2015 et 2014).

L'Ouest, également touché par la baisse des rendements (-20%) voit sa part dans cette production potentielle nationale baisser de 22% en 2014 à 16% en 2015. L'Est, dont les superficies en cultures ont baissé, mais dont le rendement à l'hectare s'est stabilisé (-8%) se maintient à 13% d'une production totale nationale en baisse. Le Nord, dont le rendement à l'hectare a sensiblement augmenté (+11%) et qui a connu un accroissement des superficies cultivées, voit sa production potentielle croître fortement (+264%), tout en restant modeste au niveau national (de 0,3% du total en 2014 à 2% en 2015). De façon similaire, en maintenant sa production potentielle dans un contexte national déprimé, la part du Nord-Est passe de 3% à 5% du total à l'échelle du pays.

Globalement, entre 2014 (6400 tonnes) et 2015 (3300 tonnes), l'ONUDC estime à 48% la chute de la production d'opium. Ce net recul résulte d'un effondrement du rendement à l'hectare, passé de 28,7kg en 2014 à 18,3kg en 2015, soit une baisse de -36%. Il paraît davantage lié à des facteurs externes qui pourraient s'atténuer ou s'inverser dès l'année prochaine (pénurie d'eau, champignons affectant les récoltes, épuisement des sols après plusieurs années de production record) ou à l'importance des combats dans le Nord du Helmand (qui aura certainement perturbé le travail des champs et l'organisation des secteurs irrigués) qu'à un réel impact des campagnes d'éradication et à l'intervention des autorités afghanes.

Il est finalement très probable que cette baisse de la récolte n'aura pas d'impact fort sur le marché. L'importance suspectée des stocks, constitués après des années de productions record, devrait en effet permettre de compenser en grande partie cette brusque baisse de la production nationale. Une fois récolté et proprement emballé et enterré, l'opium peut en effet être conservé plusieurs années.

De plus, il est intéressant de noter un accroissement du nombre de laboratoires servant à produire l'héroïne observés sur le territoire afghan. Cela prouve la montée de l'Afghanistan dans la chaîne de valeur, les organisations criminelles liées à la culture d'opium sachant pouvoir tirer des bénéfices encore plus importants en transformant eux-mêmes, localement, leur produit plutôt que d'exporter simplement la matière première.

#### ***Culture et productions d'autres stupéfiants en Afghanistan :***

Outre l'opium, l'Afghanistan est également le premier producteur mondial de cannabis, à égalité avec le Maroc. Cette production vient alimenter une consommation locale comme des trafics régionaux et internationaux. Des drogues de synthèse sont également produites sur son territoire.

#### ***Consommation de drogues en Afghanistan :***

Les chiffres donnés par l'International Narcotics Law Enforcement (États-Unis), confirmés par les autorités afghanes, dressent un tableau sombre de la consommation de drogue. L'Afghanistan compterait 3,5 millions d'usagers, dont 1 million de jeunes enfants et un pourcentage élevé de femmes. Au total, 11% de la population afghane consommerait de la drogue.

## ***Stratégie nationale afghane de lutte contre la drogue :***

### **Stratégie Nationale :**

Le constat alarmant dressé par les autorités afghanes en matière de consommation a mis en évidence la nécessité d'une approche holistique pour lutter contre le phénomène, et pour les différents ministères afghans concernés de travailler en étroite coordination. Le président Ghani a demandé à l'ensemble des ministères de son gouvernement d'inclure la thématique du contre narcotique dans leurs plans à cent jours respectifs. Il envisage de tenir, à son niveau ou au niveau de la vice-présidence (Rachid Dostum), plusieurs réunions annuelles dédiées au problème de la drogue.

La Parlement a récemment entendu à deux reprises Mme Salamat Azimi, nouvelle Ministre en charge de la lutte contre les stupéfiants, et s'est montré très critique sur l'incapacité du gouvernement à réduire l'économie illicite de l'opium.

La stratégie présentée au mini-groupe de Kaboul par Mme Salamat Azimi repose sur une approche holistique et passe par la mise en place d'une réelle coordination nationale des ministères concernés et des bailleurs de fonds, intégrant simultanément une coordination d'ordre régional.

Elle comporte un important volet d'accompagnement sanitaire et social, via un plan de réduction de la demande, la mise en œuvre de soins et de traitements appropriés pour les toxicomanes qui présentent un taux de rechute élevé, des services post-traitements et un accompagnement par la réinsertion (recherche d'emplois). Cette stratégie présente aussi un volet important concernant la communication, la prévention et la sensibilisation du public. Le développement économique du pays, sans lequel il ne peut exister de solution durable a été également évoqué et basé sur l'ensemble de la chaîne agricole (support au développement de cultures alternatives, accompagnement social des populations, développement des marchés pour les cultures licites...).

Au niveau régional, cette stratégie met aussi l'accent sur la coopération entre les 14 pays voisins de la région et la nécessité d'accroître le contrôle aux frontières ; dans ce contexte elle a demandé le soutien de la communauté internationale pour les officiers de liaison afghans déployés au niveau régional (CARICC, Iran et Tadjikistan).

La ministre a également décidé d'inclure dans sa stratégie nationale un programme de genre, souhaitant que les femmes soient plus impliquées et mieux prises en compte dans la lutte contre l'usage de produits stupéfiants. Ce programme sera développé et mis en œuvre dans les 34 directions provinciales du ministère. Une femme responsable de ce programme a rejoint l'équipe de son cabinet.

### **Plan d'action :**

Le plan d'action prévu par la ministre doit se concentrer sur les 132 districts producteurs d'opium, en coordination avec les différents ministères concernés, mais aussi avec l'IDLG (Independant Directorate of Local Governance). Ce dernier organisme devra aider à regrouper les efforts des gouverneurs des provinces, de leurs bureaux dans chaque district, des conseils provinciaux et des municipalités. Une campagne de lobbying est actuellement menée par le ministère auprès du Conseil National de Sécurité afin que ce plan d'action soit appliqué. La ministre a néanmoins souligné la faiblesse de son dispositif, puisque le Ministère du Contre Narcotique n'est représenté qu'au niveau provincial, et non pas au niveau des districts (un programme spécifique de district est à l'étude).

En pratique, conformément aux instructions du président Ghani, la ministre chargée de la lutte contre les stupéfiants a développé et mis en œuvre un plan à cent jours portant sur les différents points suivants :

1. Développement et mise en route des politiques et stratégies en matière de contre narcotique.

La version finale de la stratégie nationale afghane de lutte contre les drogues a été présentée au Conseil National de Sécurité.

Certaines contradictions ont été relevées dans la loi afghane notamment en ce qui concerne le gel des avoirs financiers et la saisie des biens immobiliers dans le cadre d'affaires de stupéfiants, un projet de rectification a été rédigé en coopération avec le Ministère de la Justice. Un projet de programme national des districts est également à l'étude, il nécessitera le soutien de la communauté internationale. Les versions finales du programme de genre pour l'implication des femmes et la stratégie de communication, de prévention et de sensibilisation sont en attente de validation.

Il n'existe pas véritablement de politique spécifique dédiée au traitement sanitaire et social des toxicomanes en Afghanistan. Le manque d'engagement du Ministère de la Santé afghan dans ce domaine explique l'absence de services de traitement des toxicomanes proposé et pris en charge par l'Etat. Un projet conjoint du MCN et du Ministère de la Santé a été rédigé en ce sens et sera prochainement soumis au Ministre de la Santé.

2. Le problème du soin et du traitement va être institutionnalisé au niveau académique : avec le soutien de l'INL et en collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur, il va être créé au sein des universités un département et un cursus spécifiquement dédiés au traitement et au soin des toxicomanes et la réduction des risques.
3. L'augmentation incessante du nombre de toxicomanes sans abris dans les grands centres urbains du pays donne une mauvaise image des villes, fait augmenter la petite criminalité et fait face à une opinion publique de moins en moins indulgente. Le ministère de la Santé va créer des grands centres d'hébergement, d'accueil et de réhabilitation pour toxicomanes dans les quatre plus grandes villes du pays.

4. A l'initiative du Ministère, les médias vont prochainement lancer une campagne d'information et de sensibilisation du public sur les différentes études et recherches en matière de traitement et de soin contre la toxicomanie.
5. Ce plan prévoit également une coopération et un partenariat plus étroit avec les principaux ministères afghans concernés et la communauté internationale ainsi que des réunions de coordination régulières au niveau présidentiel. Le plan d'action ainsi la création d'une commission nationale de lutte contre les stupéfiants, présidée au moins trois fois par an par le Président Ghani.

***Lutte contre les trafics en Afghanistan :***

Si les autorités afghanes poursuivent le renforcement de l'arsenal législatif dédié à la lutte contre les narcotiques, elles n'ont pas initié de véritable changement d'échelle de leur politique d'éradication et n'ont pas jusqu'ici fait basculer le rapport de forces qui les oppose aux acteurs de la narco-économie. Le détail de la stratégie ministérielle, dont les grandes lignes ont été présentées par le Chief Executive Abdullah Abdullah en marge de l'Assemblée générale des Nations-Unies, tarde à être connu.

Le ministère des contre-narcotiques a travaillé à un renforcement de la loi sur le trafic de drogues de 2010. Ses propositions d'amendements, récemment validés par le Ministère de la justice, devraient parvenir prochainement au Parlement pour adoption :

- toute culture illicite de plus de 10 hectares de champ de pavot relèverait désormais de la compétence exclusive de la Cour de Justice spécialisée des stupéfiants (CNJC - Counter Narcotics Justice Center appelé aussi CJTF –Criminal Justice Task Force). Cet amendement devrait avoir un impact positif, car il devrait permettre de procéder à des investigations approfondies aux fins d'identifier les propriétaires fonciers de ces champs de pavot. Ces investigations pourront en outre bénéficier d'une composante financière accrue, grâce à l'utilisation plus régulière par le CNJC des possibilités offertes par la loi sur le blanchiment d'argent de juillet 2014.

- les modalités de calcul des peines pour possession de précurseurs chimiques devraient être modifiées, afin de les rendre davantage proportionnelles à la gravité du délit et plus lourdes en cas de délit aggravé. Les peines passeraient ainsi d'un maximum de 3 ans pour une possession de 50 litres à 1 à 10 ans pour une possession de 1 à 8 litres. Pour toute possession de plus de 8 litres de précurseurs chimiques, les peines seraient calculées de la façon suivante : un jour de prison pour chaque 5 centilitres de précurseurs détenus. Dans ce cadre, la peine maximale ne pourrait excéder 20 ans. Ces amendements devraient être soutenus par la communauté internationale, afin d'être rapidement validés par le Parlement afghan. Il est en outre à noter que l'amendement prévoyant de réduire de moitié le seuil des quantités de stupéfiants saisis entraînant un renvoi auprès de la CNJC a été abandonné, ainsi que le demandaient les experts de la communauté internationale. En effet, la mise en oeuvre d'un tel projet risquait de submerger le CNJC de petites affaires qui auraient rapidement conduit à bloquer le système. Ceci aurait ralenti la poursuite des trafiquants de niveau plus élevé et aurait surtout réduit les chances d'incarcération, même préventive.

### ***Coopération internationale en Afghanistan :***

#### **1. Nouveau programme de l'ONUDC contre le blanchiment :**

Le bureau de l'ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) à Kaboul a récemment présenté son nouveau programme de lutte contre l'économie illicite. Ce projet s'inscrit dans le contexte plus vaste d'une reformulation par l'agence de sa « stratégie pays », qui devrait progressivement se diversifier en intégrant une plus grande part de lutte contre le crime. Jusqu'ici l'ONUDC centrait son activité sur le suivi des politiques contre-narcotiques.

Le programme présenté par l'ONUDC a été conçu pour :

- aider l'Afghanistan à répondre à ses engagements internationaux en matière de mise en oeuvre du paquet AML/CFT (anti-money laundering / counter financing of terrorism). Pour mémoire, ce paquet législatif avait été adopté in extremis en juin 2014, juste à temps pour éviter à l'Afghanistan l'inscription sur la « liste noire » du Groupe d'action financière (GAFI). L'Afghanistan doit désormais apporter au GAFI les preuves de la mise en œuvre concrète de cette réglementation, au risque de se voir de nouveau menacé d'être inscrit sur cette liste noire. A ce stade, l'Afghanistan, qui a peu progressé sur le sujet, risque, en l'absence de nouveau progrès, une inscription sur la liste noire lors de la plénière du GAFI de février 2016.
- initier une réforme de fond destinée à briser les circuits de financement de l'économie illégale du pays. En effet, selon l'ONUDC, bien plus que les actions de terrain telles que la saisie de drogue, l'arrestation de trafiquants ou le gel de leurs avoirs, la façon la plus efficace d'ébranler l'économie illicite est d'agir sur son circuit de financement (NDR : à titre d'exemple, si un trafiquant de drogue ne peut plus faire circuler ses liquidités, il n'a plus les moyens de se fournir en monnaie localement pour payer les cultivateurs, ni sortir ses gains locaux pour les envoyer à l'étranger).

Il est centré sur la fourniture d'une assistance technique de haut niveau. Il prévoit que deux experts, des « mentors », aideraient les autorités afghanes à mettre en oeuvre leur réglementation AML/CFT. Ces « mentors » seraient placés directement auprès de l'ONUDC, pour un coût total de 1,5 million USD/an. Leur durée de déploiement est généralement de deux ans à titre individuel, mais le programme, une fois lancé, a vocation à être renouvelé chaque année pendant une période assez longue, compte-tenu du temps nécessaire pour obtenir des résultats dans ce domaine.

L'objectif principal du FinTRACA est d'empêcher l'accès au système financier afghan à ceux qui ont obtenu des fonds de manière illégale ou à ceux qui souhaiteraient utiliser leurs fonds pour financer des activités terroristes).

La mission de ces « mentors » serait d’assurer un renforcement des capacités des autorités afghanes en charge de la lutte contre le blanchiment d’argent et notamment celles du FinTRACA. L’ONUDC souhaite ainsi améliorer le partage d’information entre le FinTRACA et les autres autorités en charge de la justice, de la régulation financière ou de la lutte contre la corruption. Elle souhaite également favoriser la coopération internationale entre FinTRACA et les autres unités d’investigations financières dans le monde, rassemblées au sein du GOURPE EGMONT (<http://www.egmontgroup.org/>).

En outre, l’agence onusienne prévoit de former des agents au sein de ces différentes institutions et de fournir des logiciels adaptés. Les « mentors » devraient également aider au lancement des travaux de l’ « economic crime task force » interministérielle, créée par décret en 2013, mais qui n’a jamais été réunie.

Les institutions afghanes ayant évolué depuis (création du poste de Chief Executive, développement des services de la Présidence), la composition et le positionnement de cette « task force » devraient d’ailleurs peut-être être revus. Ces deux assistants techniques viendraient rejoindre le réseau des 4 « mentors » que l’ONUDC a déjà déployé dans le cadre de son programme GPML (Global Programme against Money-Laundering, Proceeds of Crime and the financing of terrorism). Ces derniers ont chacun une compétence régionale (Afrique de l’Ouest, Afrique du Sud, Asie centrale et zone du Mékong).

Le travail de ces deux « mentors » viendrait s'articuler avec un autre projet du bureau de l'ONUDC en Afghanistan, qui souhaite créer et soutenir une équipe de lutte contre le transport d'argent sale ("Counter Cash Courier Task Force"). La tâche de cette équipe serait de surveiller le transport transfrontalier d'argent en espèces et des autres instruments négociables au porteur. Sont particulièrement visés les passeurs d'argent, présents notamment aux aéroports et aux postes frontières du pays. Un programme de formation est à l'étude et pourrait inclure l'apprentissage des techniques de profilage et d'identification des passeurs d'argent, la mise en place de procédures nouvelles relatives aux déclarations d'espèces et aux saisies d'argent liquide et la refonte des méthodes d'investigations relatives au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Sont également envisagées l'amélioration des techniques de renseignement et de gestion des sources, ainsi que la professionnalisation des méthodes de partage et d'échange d'informations entre services. Enfin, le rôle des unités d'investigations financières pourrait être revu et de nouvelles modalités de coopération transfrontalière (régionale et internationale) seraient mises à l'étude.

## **2. Réunion ministérielle sur la reconstruction et la coopération régionale en Afghanistan en marge de la 70e AGNU (26 septembre 2015) :**

L'Afghanistan, les Etats-Unis et la Chine ont co-présidé une réunion ministérielle sur l'Afghanistan en marge de la 70e Assemblée générale des Nations Unies afin de saluer, un an après l'arrivée au pouvoir du Président Ghani, les efforts du gouvernement d'unité nationale et de réaffirmer le soutien de la communauté internationale.

Les intervenants lors de cette réunion ont notamment souligné l'importance pour la communauté internationale d'inscrire son soutien à l'Afghanistan dans le respect de sa souveraineté et de son indépendance. Ce soutien doit également porter sur le développement des infrastructures et de la formation.

L'Union européenne, qui consacre déjà 1 milliard d'euros par an à l'Afghanistan et qui devrait accueillir en 2016 une conférence internationale des bailleurs à Bruxelles a réaffirmé son soutien. Cette conférence sera non seulement l'occasion de confirmer les annonces en matière d'aide internationale mais aussi de faire le point sur la mise en oeuvre des réformes annoncées et sur la coopération régionale.

Une seconde réunion, à la suite de cette réunion de haut niveau, a permis au chef de l'exécutif Abdullah Abdullah de présenter le nouveau plan d'action national afghan contre la drogue.

### **Au Pakistan :**

#### ***Stratégie nationale pakistanaise de lutte contre la drogue :***

A la connaissance du mini-groupe de Dublin, la stratégie anti-drogue au Pakistan n'a pas connu de modifications récemment.

Le moratoire relatif à la peine de mort a été levé début 2015, initialement pour les condamnations dans le cadre d'affaires de terrorisme, mais cette levée du moratoire s'applique, dans les faits, pour les crimes de droit commun, ce qui inclut par conséquent potentiellement les personnes condamnées à la peine capitale pour trafic de drogue.

La lutte contre le trafic de stupéfiants, bien qu'élément essentiel de la stabilité du pays et de l'ensemble de la région et inscrite comme une des priorités gouvernementales, ne peut néanmoins concurrencer la lutte contre le terrorisme dans l'agenda sécuritaire pakistanais.

La stratégie nationale au Pakistan s'axe de manière marquée sur la réduction de l'offre, le démantèlement des grands réseaux de trafiquants et l'arrestation des barons de la drogue et la minimisation des effets néfastes de la consommation de produits stupéfiants ou psychotropes. La réduction de la demande apparaît, elle, moins prioritaire.

Pour autant, des actions au plan national sont régulièrement menées par l'agence chargée de la répression des trafics de stupéfiants (l'Anti-Narcotic Force - ANF), à forte valeur médiatique, telles des cérémonies de brûlage de drogues ou des opérations en direction de la société civile (campagne « Drug free society ») par exemple.

Concernant l'organisation des services chargés de la lutte contre le trafic de stupéfiants, l'existence d'une Inter Agency Task Force (IATF) depuis février 2010, qui regroupe plusieurs services et agences confrontés à des affaires de trafic de stupéfiants, montre une réelle volonté des autorités de fluidifier et de rationaliser les échanges d'informations inter-agences. Au sein de cette Task Force, l'ANF est chargée de lutter contre les trafics de stupéfiants et de coordonner les opérations anti-drogue au Pakistan.

Au niveau international, les agences de lutte contre le trafic de stupéfiants, notamment l'ANF, montrent une volonté de collaborer avec les officiers de liaison drogue étrangers et participent aux séminaires internationaux dans ce domaine. Le Pakistan est signataire de traités d'extradition avec 29 pays du monde.

### ***Lutte contre les trafics au Pakistan :***

Le Pakistan reste avant tout un pays de transit pour les produits stupéfiants venant d'Afghanistan. Selon les informations disponibles, environ 40% de la production afghane transite par le Pakistan. Les autorités éprouvent des difficultés importantes pour contrôler les trafics de drogues, particulièrement dans les zones frontalières pakistano-afghanes (provinces du Balouchistan et du Khyber-Pakhtunkhwa), en raison de l'extrême porosité des frontières et de la situation sécuritaire très dégradée qui y prévaut.

Les principales routes utilisées par les trafiquants convergent vers le port de Karachi (Sindh) et ceux de Jiwani, Gwadar et Pasni (Balouchistan), d'où sont exportés par voie maritime les stupéfiants vers les pays du Golfe Persique et l'Afrique de l'Est.

Le transport illicite par voie aérienne est un moyen de convoyage également utilisé, grâce aux passeurs qui transportent de petites quantités de stupéfiants, dissimulés dans leurs bagages, sur eux, voire ingérées. Pour ce type de trafic, le Golfe Persique est une destination de prédilection, en particulier l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Bahreïn, pays où la demande connaît une croissance régulière depuis plusieurs années. Le continent africain, et notamment l'Afrique de l'Ouest, est également une destination privilégiée des passeurs, de même que l'espace européen (Royaume-Uni, Italie, Espagne et Pays Bas), mais dans une moindre mesure cette année.

Avant de mentionner les bilans chiffrés, il convient de relever que les données recueillies et citées ci-après (saisies, arrestations, etc.), si elles sont publiées officiellement par l'ANF, peuvent, dans certains cas, présenter certaines distorsions avec la réalité. Les quantités saisies peuvent, par exemple, intégrer des opérations opérées à l'étranger sur renseignement pakistanaise. Il convient ainsi d'apprécier les données chiffrées de ce document comme des éléments généraux de contexte et non comme un bilan consolidé.

Les saisies de stupéfiants officiellement annoncées par les services chargés de lutter contre les trafics de drogues sont en hausse en 2015 (période de référence : janvier à septembre 2015 par rapport à la même période en 2014), notamment pour l'héroïne (+205 %) et le haschich (+108%). Quant à la cocaïne, produit d'importation, les saisies ont augmenté de 500% entre 2014 et 2015. Pour mémoire, pour l'année 2014, l'ANF avançait la saisie de 106 tonnes de haschich, 40 tonnes d'opium et 5,4 tonnes d'héroïne. A ces chiffres, il convient d'ajouter ceux des saisies réalisées par les autres agences de l'Inter Agency Task Force (en 2014, 124 tonnes de haschich, 7,76 tonnes d'opium et 3,78 tonnes d'héroïne), soit pour l'ensemble des saisies déclarées en 2014 par l'ANF et l'IATF : 230 tonnes de haschich, 47,7 tonnes d'opium et 9,1 tonnes d'héroïne.

Les quantités de produits précurseurs saisies ont également augmenté entre 2008 (17 tonnes déclarées) et 2014 (101 tonnes déclarées, l'importance de ce chiffre semblant résulter en particulier de deux saisies importantes, totalisant plus de 100 tonnes de produits précurseurs). Pour autant, selon les informations fournies, entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015, seulement 5 tonnes de précurseurs ont fait l'objet d'une saisie au Pakistan.

Pour impressionnantes qu'elles soient, les saisies de drogues opérées par le Pakistan ne concernent qu'une partie des flux illégaux de stupéfiants en provenance d'Afghanistan, dont la production d'opiacée est actuellement supérieure à la demande mondiale.

En 2015 (entre janvier et septembre), cinquante-trois ressortissants étrangers ont fait l'objet d'une interpellation pour trafic de stupéfiants sur le sol pakistanaise (dont 27 Nigérians, 8 Afghans, 6 Zambiens, 3 Philippins, 2 Népalais, 2 Britanniques, 1 Bosnien).

En matière de lutte contre les flux financiers liés à ces trafics, l'Anti-Narcotic Force (ANF) a déclaré avoir procédé, depuis 1995, dans le cadre de ses investigations, à la saisie de 1875 millions de roupies (environ 17 millions d'euros) et au gel de 5517 millions de roupies (environ 50 millions d'euros).

### ***Consommation de drogues au Pakistan :***

Une partie des stupéfiants est revendue au Pakistan, favorisant la consommation de ces produits ainsi que la propagation de maladies liées à l'usage des drogues au sein d'une population souvent défavorisée.

Les autorités pakistanaises en charge de la lutte contre les stupéfiants et l'office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) estiment qu'entre 6,4 et 6,7 millions de personnes consommeraient des drogues et des produits médicamenteux sans ordonnance au Pakistan, dont environ 6% plus ou moins régulièrement. Ce chiffre est supérieur en Khyber Pakhtunkhwa, province pakistanaise frontalière de l'Afghanistan (10,9%) et dans le Sind (6%), mais inférieur au Balouchistan (5%) et dans le Punjab (4,7%).

L'usage de la cocaïne est très probablement en voie d'expansion au sein des couches très favorisées de la jeunesse et des groupes socio-économiques qui rejettent les pesanteurs culturelles et religieuses, dans les grands centres urbains que sont Karachi, Islamabad et Lahore. Ce phénomène semble faire l'objet d'un déni de la part de l'ANF. Les saisies que cette agence opère (4,75 kg déclarés en 2014) ne reflètent probablement qu'une petite partie des flux illégaux, à l'image de toutes les drogues qui circulent au Pakistan.

### ***Coopération internationale au Pakistan :***

Selon les informations recueillies, un plan quadriennal est en cours d'élaboration par les autorités en charge de la lutte contre les stupéfiants, qui sera mis en œuvre concomitamment au prochain programme anti-drogue de l'United Nations Office on Drugs and Crime (sur le modèle du « Drug Control Master Plan 2010-2014 » de l'ANF et du « Pakistan Country Programme 2010-2014 » de l'UNODC).

Le Canada doit mettre en œuvre en novembre 2015, en collaboration avec l'UNODC, une session de formation de formateurs d'une durée de trois semaines, au bénéfice d'agences fédérales (Federal Investigation Agency et Anti-Narcotics Force notamment), portant sur les investigations criminelles financières.

La France, dans sa programmation de coopération de sécurité 2016, prévoit une mission de formation d'une semaine dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, au bénéfice de l'Anti-Narcotic Force.

Les 27 et 28 janvier dernier, le Pakistan a hébergé un séminaire régional de lutte contre le trafic de stupéfiants, qui a réuni les pays de l'initiative triangulaire (Pakistan, Afghanistan, Iran), plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et du Golfe, les Etats-Unis, et plusieurs organisations internationales ou régionales concernées (ONUDC, INTERPOL, ASEANPOL, etc.)

Ce séminaire a permis de suivre les efforts réalisés dans la région, notamment en matière de coopération internationale. Il a permis d'énoncer un certain nombre de recommandations, portant principalement sur l'échange d'information, y compris dans le domaine du blanchiment, sur la lutte contre les trafics de précurseurs chimiques, sur une révision des politiques d'éradication, sur le développement de la coopération opérationnelle mutuelle et sur l'échange des bonnes pratiques.

c. **Points clés suivis par les mini-groupes**

**En Afghanistan :**

En l'absence de résultats depuis plusieurs années, les fonds investis par les bailleurs ont chuté très fortement : non seulement la FIAS, qui consacrait 400 MUSD/an à la lutte contre la drogue n'est plus là, mais les fonds américains ont diminué de près de moitié (passant de 400 à 250 MUSD).

Un changement de stratégie s'impose rapidement. Si une approche intégrée est indispensable, elle doit être différenciée selon les régions. Comme l'a spontanément indiqué le Vice-Ministre chargé de la lutte contre les stupéfiants, 40 districts (sur plus de 350) produisent à eux seuls 92% de la drogue afghane (10 districts, essentiellement dans le Helmand, en produisent 56%). Dans ces districts, les autorités afghanes estiment que la population est de toute façon acquise aux talibans. Partant de ce constat, un engagement beaucoup plus résolu dans l'éradication est un préalable indispensable aux programmes de type développement alternatif, dont le succès attendu est bien supérieur dans les provinces déclarées poppy-free (libres de cultures d'opium) ou proches de ce statut.

Alors qu'à l'époque du Président Karzai la question de la drogue était un véritable tabou, elle est au contraire aujourd'hui affichée comme une priorité du gouvernement. Le dialogue conduit entre le Mini-groupe de Dublin et Mme Salamat Azimi, d'une très grande franchise et abordant à peu près tous les aspects, aurait été impensable sous le gouvernement précédent. Une fois encore, la Ministre a insisté sur la volonté du Président de la République de présider personnellement un comité trimestriel sur ce sujet et de créer un comité permanent au niveau des principaux Ministres.

S'éloignant de l'habituelle rhétorique du partage des responsabilités entre pays producteurs et consommateurs, les autorités afghanes ont présenté au mini-groupe le problème du narcotrafic en priorité comme une menace pour leur pays, moins d'ailleurs sous l'angle de la criminalisation de la société que sous l'aspect de la santé publique.

Comme le réclamait depuis longtemps l'ONUDC, les autorités afghanes entendent adopter une approche globale, incluant l'éradication mais aussi l'application de la loi contre les principaux trafiquants, le développement alternatif (entendu au sens large : plus que la recherche de filières particulièrement rémunératrices telles que le safran, l'accent a été mis sur l'irrigation, l'accès au marché, la conservation des produits...), la santé (prévention et soins) etc. Elles appellent les donateurs à faire de même, en incluant systématiquement cette dimension dans leurs projets et en lui donnant plus d'importance, en particulier dans les programmes de santé. La présence de représentants des principaux Ministères concernés et leur absence de réticence à aborder le sujet témoignaient de cette approche renouvelée.

## **Au Pakistan :**

Le mini-groupe de Dublin suit tout particulièrement les activités de l'Anti Narcotic Force (ANF), en charge de la lutte contre les trafics de stupéfiants, notamment transfrontières et internationaux. Elle recueille l'ensemble des données nationales et garde la mainmise sur les autres agences de l'Etat amenées à intercepter des flux de stupéfiants au niveau national. L'ensemble de ces services sont regroupés sous l'appellation d'IATF (Inter Agency Task Force).

En dépit des efforts de communication de l'agence anti-drogue (Anti Narcotic Force) en direction de la communauté internationale, certaines zones d'ombre subsistent, en particulier pour ce qui est des quantités de stupéfiants saisis et des démantèlements des réseaux de traquants.

De même, en plus de certaines lacunes dans la formation et dans l'organisation des services chargés de la lutte contre les trafics de stupéfiants, d'un climat favorisant la corruption et des carences du système judiciaire, la stratégie retenue par les autorités pakistanaise dans le domaine de la lutte contre le trafic de stupéfiants est de multiplier les saisies de stupéfiants, mais sans systématiser les investigations qui permettraient de démanteler les réseaux de traquants internationaux et d'interpeller les donneurs d'ordre de ces trafics. C'est ainsi que les affaires traitées n'aboutissent que rarement à l'arrestation des têtes de réseaux et à la saisie de leurs avoirs, les forces anti-narcotiques se contentant le plus souvent d'interpeller les convoyeurs.

### **III. Nature des problèmes régionaux et sous-régionaux**

La situation sécuritaire en Afghanistan n'est pas favorable à une diminution de la production d'opium, d'héroïne et de haschich. La coexistence dans la région des problèmes sécuritaires (instabilité, terrorisme), d'une production massive d'opium et du pouvoir financier colossal qu'elle génère constituent une puissante source d'instabilité. Cette situation, à l'origine des phénomènes décrits précédemment ou combinés à ceux-ci (porosité des frontières, corruption, faiblesse des moyens policiers), contribue au fait que les trafics de produits stupéfiants en provenance d'Afghanistan et transitant ou s'arrêtant au Pakistan ne devraient pas diminuer dans un avenir proche. Cette situation favorise considérablement l'essor d'une consommation locale de drogues et, dans un même temps, la propagation, au sein de populations souvent peu favorisées, de maladies liées à l'usage de stupéfiants, telles que l'hépatite B et C et le VIH/sida.

Enfin, il convient de noter que l'existence d'une véritable économie illicite des stupéfiants en Afghanistan a de lourdes conséquences politiques et économiques :

- 20% de la population serait impliquée d'une façon ou d'une autre dans cette économie illicite.
- Les stupéfiants alimentent la corruption et surtout distordent l'économie. La bulle immobilière qui a explosé en 2014 était certainement liée en partie au blanchiment de l'argent issue des trafics ; l'effondrement de l'industrie de la construction joue une part importante dans l'arrêt de la croissance économique et dans la crise actuelle qui pousse chaque mois des milliers de personnes à partir vers l'Europe.
- Ils expliquent l'ampleur étonnante pour un PMA et l'un des pays les plus pauvres de la planète des flux et avoir financiers à l'étranger (ce qui limite également l'efficacité d'une législation contre le blanchiment les fonds étant transférés rapidement vers l'étranger).

- Les stupéfiants financent l'insurrection. Selon certains, le mouvement taliban serait même devenu d'abord une organisation criminelle dont la stratégie est dictée non plus par ses objectifs politiques proclamés mais par ses intérêts de producteur, raffineur et exportateur. Ceux-ci citent en exemple son acharnement militaire sur le Helmand cette année, pour contrôler le territoire entre la zone de production et sa route d'exportation vers le Sud.

Au Pakistan, l'augmentation significative de la consommation de « drogues récréatives » est un phénomène qui prend de l'ampleur et qui touche l'ensemble de la société civile, tant les couches sociales défavorisées (héroïne, opium) que les milieux aisés et urbains (cocaïne, haschish, ecstasy / MDMA etc.). Cette consommation domestique induit un trafic croissant de ces produits importés au Pakistan.

#### **IV. Sujets requérant un traitement au niveau central par le Groupe de Dublin**

**Au niveau régional**, la bonne coordination des initiatives doit être une priorité pour les bailleurs. Le Pacte de Paris constitue un cadre adapté à la conduite d'un dialogue et à la coordination des actions, tant au niveau technique que politique. La mobilisation des bailleurs dans cette instance doit rester constante.

**En Afghanistan**, d'importants défis politiques (réforme électorale et gouvernance), économiques (corruption) et sécuritaires (menace talibane, éléments affiliés à Daech) demeurent, mais des progrès ont été réalisés. Les orientations qui ont été adoptées sous l'impulsion du Président Ghani sont bonnes, même si leur mise en œuvre reste incertaine, tant pour des raisons d'inefficacité qu'en raison de la gangrène que représentent la corruption et le narcotrafic dans l'administration et la société afghanes.

La situation en Afghanistan doit être maintenue parmi les priorités politiques de la communauté internationale. Il serait paradoxal, alors que les bailleurs étaient mobilisés pour la lutte contre la drogue lorsque manquait la volonté politique afghane, qu'ils s'en retirent précisément au moment où cette volonté se manifeste pour la première fois.

Les bailleurs doivent impérativement veiller à ne pas détruire en quelques mois le fruit d'un travail de plusieurs années. A titre d'illustration, les investissements réalisés dans la formation et l'équipement de la police anti-stupéfiants l'ont aujourd'hui portée à un degré d'efficacité peu fréquent dans la police afghane. Mais face à l'offensive virulente des talibans qui mène les forces spéciales au bord de la rupture, il est question de jeter ces forces de police dans la bataille, et certains observateurs estiment qu'il faudrait moins d'une saison des combats pour réduire à néant les efforts consentis depuis plusieurs années.

Ils doivent soutenir la mise en œuvre de la stratégie de la Ministre Azimi. Un projet de programme national des districts est également à l'étude, il nécessitera le soutien de la communauté internationale.

**Au Pakistan,** l'aide internationale est une nécessité, tant pour accompagner l'élaboration des stratégies nationales que dans le domaine de la formation continue, de la fourniture de matériel ou dans celui de la coopération opérationnelle.

Dans le cadre de la stratégie anti-drogue nationale, la communauté internationale pourrait apporter une aide accrue aux autorités pakistanaises pour définir un programme qui inclurait des formations au bénéfice de l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre les stupéfiants (juges, services judiciaires, personnel médical et éducateurs).

Elle pourrait également promouvoir le renforcement des investigations financières dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent issu des trafics de drogue, dans un esprit de conformité avec les lois internationales en vigueur. La recherche du démantèlement des réseaux nationaux et internationaux de trafiquants, et notamment à l'arrestation des têtes de réseaux, doit être une priorité plutôt que de se concentrer majoritairement sur les saisies de stupéfiants.

Afin de fonder les politiques antidrogues sur des éléments démontrés, la création d'un organe indépendant chargé de contrôler les saisies de produits stupéfiants (quantité/qualité) est une nécessité. Le système actuel, géré par l'ANF, ne permet pas aux représentants des agences anti-drogue étrangères d'apprécier avec certitude la réalité des statistiques dans ce domaine.

Un effort de formation (formation de formateurs) pourrait également être utile en matière d'alimentation et de gestion des bases de données.

Enfin, les services enquêteurs pakistanais sont demandeurs de matériel approprié aux investigations sur les trafics de drogues (mallettes test etc.) ou aux opérations sur le terrain, telles que des lunettes infrarouge, matériel indispensable pour les opérations anti-drogue nocturnes (en particulier dans les zones montagneuses et reculées).

## V. **Recommandations et conclusions du Groupe régional**

### a. **Initiatives politiques**

#### **En Afghanistan :**

Les contacts établis avec Mme Salamat Azimi, nouvelle Ministre en charge de la lutte contre les stupéfiants doivent être entretenus, afin de suivre et de soutenir les progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan à cent jours et, à plus long terme, de la stratégie globale de son Ministère.

Le mini-groupe de Kaboul doit soutenir l'approche globale de la stratégie antidrogue afghane, dans le cadre de la responsabilité partagée des pays producteurs et consommateurs et en combinant les efforts menés parallèlement sur la lutte contre le trafic de drogue, le développement alternatif et le traitement des consommateurs. Il doit veiller à la mobilisation de l'ensemble des administrations concernées et des bailleurs de fonds pour que la dimension de la lutte contre la drogue soit prise en compte de façon systématique dans les programmes et projets.

Il pourra contribuer à soutenir la mise en place d'une réelle coordination nationale des ministères concernés (en étant associé, avec les bailleurs, la MANUA et l'ONUDC, aux réunions organisées en ce sens par le Président Ghani) et des bailleurs de fonds, intégrant simultanément une coordination d'ordre régional.

Au niveau multilatéral, les membres du Groupe de Dublin et les autres bailleurs de fond sont encouragés à soutenir les programmes de l'ONUDC dans le pays et la région. Leur attention est en particulier appelée sur la réunion des partenaires de donateurs de l'Afghanistan, organisée par le programme régional de l'ONUDC pour l'Asie Centrale à Vienne le 14 décembre prochain.

Cette réunion sera suivie par celle du groupe consultatif du Pacte de Paris qui se réunira les 15 et 16 décembre prochain, à Vienne également. Ces réunions, auxquelles les bailleurs sont appelés à prendre part, devraient permettre de réaffirmer la mobilisation de la communauté internationale autour de la problématique de la production, la consommation et le trafic d'opiacés en provenance d'Afghanistan et d'identifier des projets opérationnels concrets à financer.

Enfin, les Nations Unies ont conduit en Afghanistan avec les grands bailleurs et le gouvernement afghan une revue tripartite sur le rôle des Nations Unies et l'appui qu'ils peuvent donner dans cette nouvelle phase de « décennie de transformation ». Le rapport propose notamment un renforcement du rôle des Nations-Unies dans la lutte contre les stupéfiants, afin de faire face à la dimension régionale de ce problème. Compte-tenu de l'importance de l'économie illicite dans le financement des activités criminelles et terroristes, le Comité des sanctions des Nations Unies devrait inclure cette dimension dans son mandat. A plus court terme, les Nations Unies devraient encourager « toutes les autorités afghanes compétentes » à coopérer davantage. Le rapport a été présenté au CSNU en septembre, les recommandations qu'il contient seront discutées au début de l'année 2016.

### **Au Pakistan :**

La communauté internationale, dans le cadre de la stratégie globale du Pakistan en matière de lutte contre les stupéfiants, pourrait apporter son soutien à la mise en œuvre d'un programme de formation de l'ensemble des acteurs de la lutte contre les trafics de drogues (justice, police, personnel médical et milieu éducatif) et promouvoir l'application de lois conformes à la réglementation internationale dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent de la drogue.

La communauté internationale pourrait également développer les rencontres entre les autorités et les acteurs de la lutte contre les stupéfiants au Pakistan et leurs homologues, afin de partager expertise et expérience dans ce domaine.

Les agences anti-drogue étrangères, représentées par leurs Officiers de Liaison Drogue au Pakistan, opèrent dans le domaine opérationnel, en échangeant des renseignements permettant le démantèlement de réseaux internationaux de trafiquants et en pratiquant des opérations de livraison contrôlées : le renforcement et la fluidité de la coopération opérationnelle est une nécessité impérieuse afin d'optimiser les résultats en matière de démantèlement de réseaux et d'arrestations de trafiquants internationaux.

**b. Priorités pour les bailleurs de fonds**

**En Afghanistan :**

Les bailleurs doivent maintenir leur engagement en Afghanistan afin de ne pas détruire le fruit d'un travail de plusieurs années.

Il est important pour les bailleurs de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de la Ministre Azimi. Un projet de programme national des districts est également à l'étude, il nécessitera le soutien de la communauté internationale.

Enfin, les programmes conduits par l'ONUDC, seul ou conjointement avec d'autres organisations internationales ou régionales, tant en Afghanistan que plus largement dans la région, requièrent le soutien financier des bailleurs. La lutte contre le blanchiment et les flux financiers illicites issus du trafic de stupéfiants est une priorité de l'ONUDC et du Pacte de Paris qui doivent être soutenus dans leurs actions de coordination ou de renforcement de capacités.

## **Au Pakistan :**

Les agences anti-drogue pakistanaises ont particulièrement besoin du soutien de la communauté internationale dans le domaine des investigations pour cibler les hauts responsables des réseaux de trafic de stupéfiants, notamment des réseaux transfrontières.

En matière de formation, l'Anti-Narcotic Force possède une Académie, qui s'est récemment vu attribuer la certification ISO 9001:2008. Située à Islamabad, elle forme ses effectifs à la lutte contre les trafics de drogue et de produits assimilés. Son activité doit être soutenue par la communauté internationale, afin de développer la formation professionnelle continue au bénéfice des services de police judiciaire et autres agences amenées à découvrir et à traiter des affaires de stupéfiants.

Enfin, les besoins des services enquêteurs pakistanais en matériel approprié aux investigations liées aux drogues (mallettes test etc.) restent importants, de même que ceux liés aux opérations sur le terrain, telles que des lunettes infrarouge, matériel indispensable pour les opérations anti-drogue nocturnes (en particulier dans les zones montagneuses et reculées). Les bailleurs peuvent contribuer à y répondre.

## **VI. Suivi de la mise en œuvre des recommandations adoptées en 2014**

En 2014, les recommandations formulées par le groupe de Dublin concernaient l'Afghanistan et portaient sur le développement alternatif dans les régions de production, le lancement d'un politique de santé globale sur la drogue, le renforcement des confiscations et des saisies d'avoirs criminels, l'adoption de nouvelles mesures pénales et la création d'un mécanisme interministériel de coordination des efforts de l'ensemble des acteurs de la lutte contre la drogue.

Ces recommandations ont largement été prises en compte dans la stratégie nationale et le plan d'action élaborés sous la direction du Président Ghani et de la Ministre Salamat Azimi, qui intègrent le caractère nécessairement global de la politique antidrogue et la nécessité de porter une attention particulière à la situation des femmes au regard de ce fléau. Les programmes de développement alternatif restent une priorité dans la région et seront l'objet d'une attention toute particulière dans le cadre de la préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2016 sur le problème mondial de la drogue. La lutte contre les flux financiers illicites issus du trafic de drogue est la priorité du 4<sup>ème</sup> pilier du Pacte de Paris, actuellement en cours, et sera soutenue par un nouveau programme de l'ONUDC.

Comme mentionné précédemment, la mise en œuvre effective et efficace de ces dispositions doit continuer à retenir toute l'attention du Groupe de Dublin.

---